## PRIX DE L'ASF:

## MEILLEUR MÉMOIRE FINANCIER

Prix ASF

Ecole de Management de Lyon

sur le thème:

"L'actionnariat des salariés dans les sociétés frar Une solu d'avenir?"

par Lorène Sous l'au

PARII

Remise des prix du Centre des Professions Financières chez BNP Paribas

réé en 1997, le Prix de l'ASF récompense chaque année un mémoire universitaire illustrant les actions et atouts des métiers exercés par les établissements financiers spécialisés, français et étrangers, dans la concurrence nationale et internationale. Couplé avec le prix du meilleur mémoire financier organisé par le Club

> des jeunes financiers du Centre national des professions financières, le concours s'adresse aux étudiants en cours ou venant d'achever l'un des cycles suivants :

- deuxième ou troisième année d'enseignement en Ecole de commerce (option à vocation financière),
- deuxième ou troisième cycle universitaire à dominante financière (maîtrise de gestion, DESS, DEA),
- cycle de formation supérieure spécialisée (DECSCF, CNAM, Master, IAE, ENSAE). Il est doté chaque année d'une somme de 5 000 euros.

La remise des Prix 2009 organisée en collaboration avec le Centre national des professions financières s'est déroulée le 23 mars 2010 dans l'Auditorium de BNP Paribas en présence de Michel Pébereau, Président de BNP Paribas, d'Edmond Alphandéry, Président du Centre des professions financières, et de Jean-Marc Daniel, Economiste, Professeur à l'ESCP Europe et Directeur de la revue Sociétal. Cette année, l'ASF a choisi de remettre son

prix à un mémoire, mené à bien à l'Ecole de Management de Lyon et intitulé : « L'actionnariat salarié dans les entreprises françaises, une solution d'avenir ? ».

Ce mémoire, qui correspond à un des métiers financiers spécialisés de l'ASF, la prestation de services d'investissement, nous a paru particulièrement utile en temps de crise, pour un dirigeant d'entreprise, soucieux de renforcer l'adhésion de ses salariés au projet collectif d'entreprise, tout en structurant son capital. Toutes nos félicitations vont donc à Laurène Audard et Amélie Bachelard, de l'EM Lyon, et à leur professeur Myriam Lyagouby qui a encadré leurs travaux.